



Hiérarchie et dialogue social : la direction s'auto-censure !

« Hiérarchie, management et dialogue social », ce fut l'un des 13 ateliers de la Convention cadres de juin 2003 à Poitiers. Mag3, la voix de son maître, publie, dans son numéro de janvier, une synthèse très édulcorée des débats. En voici la version non censurée, beaucoup plus éclairante sur la politique sociale du moment, extraite d'un document officiel que le Cri de la Mire s'est procuré. Sans commentaire...

Les instances représentatives

« Le rôle des instances représentatives est défini par le code du travail et les accords. Il est donc nécessaire, pour chacune des parties, syndicats et direction, de les respecter sans outrepasser ses droits. (...) L'information et la communication ne peuvent se traduire par un blocage ou un retard injustifié des décisions de direction, dès lors que les procédures légales ont été respectées (le refus de tenir une réunion de CE par les représentants du personnel peut donner lieu à un recours en référé). »

Les outils de la gestion des hommes

« Il est de la responsabilité des cadres de sanctionner positivement ou négativement le travail. La sanction négative est nécessaire lorsque certaines limites sont dépassées. L'absence de sanction décrédibilise l'encadrement et crée dans les équipes un climat peu favorable à l'engagement individuel.

Le personnel a exprimé une véritable attente d'un encadrement qui assume cette responsabilité. C'est pourquoi, en complément de la procédure de commission de discipline, il est proposé de mettre en place un dispositif graduel de sanctions : note, avertissement, procédure disciplinaire (ex : entretien disciplinaire). Ces outils viseront à redonner des moyens d'action à l'encadrement, en permettant de rétablir un rapport normal au travail. »

Les augmentations de salaire

« (...) Il est rappelé par ailleurs que la commission paritaire nationale a un rôle consultatif, mais que les décisions sont prises au final par la direction générale. La commission paritaire ne peut retirer aucune mesure proposée par l'encadrement, mais elle peut se traduire par des ajustements, définis en accord avec les directions régionales. »

G&T 2003 : Misère, misère

En 2002, il s'agissait de gérer la pénurie. En 2003, il faudra répartir la misère. La maigrelette enveloppe des G&T 2003 se voit encore ratiboisée, conséquence de l'augmentation de la prime de fin d'année. Pour les journalistes, on annonce 137 mesures (contre environ 214 l'an dernier), avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2003 (et non pas au 1^{er} janvier). Aux dernières nouvelles, la commission paritaire devrait avoir lieu début avril. Son déroulement ne s'annonce guère réjouissant, si l'on se réfère à l'état d'esprit de la direction, dont la nouvelle bible est publiée dans les colonnes ci-contre. Ça promet.

Dans ce numéro :

Autocensure	p 1
Lille : la PJ débarque	p 2
Double Placard	p 2

SUITE PAGE 2





La direction s'auto censure (suite)

L'ultime chapitre...

On a gardé le meilleur pour la fin !

Les moyens de la cohésion

« Pour être crédibles, les cadres ont besoin du soutien systématique et sans faille de la direction. C'est ainsi que la motion de défiance est considérée par la direction comme un acte diffamatoire. Celle-ci sera systématiquement solidaire d'un cadre concerné par une motion.

De même, concernant les dérives verbales ou les tracts diffamatoires : la direction se doit d'assister toute personne mise en cause dans l'exercice de ses fonctions.

Il est d'ailleurs rappelé que le mail est un outil professionnel et que son utilisation détournée pour des actions diffamatoires doit entraîner systématiquement un entretien disciplinaire.

Mais la contrepartie de ce soutien de la direction auprès des cadres est que ceux-ci se considèrent eux-mêmes comme des représentants de la direction et en assument les décisions. Il n'est rien de plus décrédibilisant pour un cadre que de renvoyer vers d'autres la responsabilité de décisions individuelles ou collectives concernant un secteur d'activité. »

PJ à France 3 Lille

L'officier de police judiciaire Lejuste (cela ne s'invente pas) vient de terminer une série d'auditions à France 3 Nord Pas-de-Calais Picardie. Directeur régional, délégués syndicaux et quelques membres du personnel ont été entendus à la demande du procureur de la République de Lille.

Cette enquête préliminaire fait suite au procès verbal établi par l'inspection du travail concernant le recours au personnel CDD durant la grève de novembre-décembre 2002. C'est maintenant au parquet de décider s'il y aura poursuites ou non. Affaire à suivre...

Le journal du Tour (de France 3)

Lille :

L'UMP fait la pluie et le beau temps

L'édition locale de Lille a diffusé le vendredi 16 janvier une météo très tendance UMP. Le bulletin météo, lu quotidiennement par les téléspectateurs de la métropole lilloise via une société extérieure, a dérapé en tribune politique. Au départ, une ébouriffante idée du rédacteur en chef de la locale de Lille : donner la parole aux politiques de la métropole pour les vœux de la nouvelle année. Le député maire UMP de Lambersart, Marc-Philippe Daubresse, en a profité pour transformer la météo du lendemain en symphonie en l'honneur de la politique sécuritaire du gouvernement. Des propos qui n'ont pas remué le début d'un sourcil du rédac chef de la Locale puisqu'il faudra attendre la diffusion à l'antenne à 18 h 50 pour que la direction régionale découvre la bourde commise par son encadrement.

Quelques coups de ciseaux plus tard, la météo sécuritaire s'est vu remplacée par une providentielle bande annonce pour la rediffusion de 20 h 40. Un dérapage visiblement mal contrôlé.

Besançon :

Bonnes vieilles recettes pour SUD

Une journaliste rédactrice de Limoges est sur le point d'être nommée troisième adjoint à Besançon. Elle sera, à notre connaissance, la première parmi les responsables syndicaux de SUD à entrer dans l'encadrement. Le renouvellement du syndicalisme passe... par les vieilles recettes.

Placard à double porte

« Directeur de la Coopération Internationale et des Affaires Extérieures » : c'est-y pas un titre, ça, Madame ! On imagine le détenteur de cette carte de visite ronflante pantouflant sous les lambris de la République quelque part du côté du Quai d'Orsay... Erreur totale... C'est bien à France 3 que sévit ce cadre de haut vol, ancien directeur régional de diverses stations. Le voilà reclassé à cette fameuse « Direction de la Coopération Internationale et des Affaires Extérieures » dont on ne dira jamais assez l'utilité pour notre Société. Un placard qui présente une particularité rarissime: c'est un placard à double porte !

On s'explique : pour convenance personnelle, notre directeur de la Coopération Internationale et des... dispose d'un bureau avec secrétaire, plus voiture personnelle à Toulouse, la bonne ville où il réside. Il occupe un second bureau à Paris, au sixième étage du siège de France Télévision. Aucun problème pour passer de l'un à l'autre avec le service de navettes que propose Air-France depuis Toulouse. Pour une organisation rationnelle, on ne saurait imaginer mieux. Sans parler du coût pour France 3 des convenances personnelles de Monsieur le directeur. Quand on vous le dit, qu'il faut faire des économies... Pourvu qu'aucun contrôleur d'Etat n'aille mettre son nez dans ce placard-là !